

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I - Principes généraux

- 1.1** Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux produits fabriqués et vendus par la société MADA.
- 1.2** Les présentes conditions générales de vente ainsi que nos tarifs sont systématiquement adressés à nos clients. En conséquence, toute commande de nos clients implique l'acceptation par eux-mêmes des présentes conditions.
- 1.3** MADA se réserve le droit de suspendre toute livraison ou de constater la résiliation de plein droit de toute vente, notamment dans l'hypothèse où l'acquéreur procéderait à une pratique commerciale déloyale ou en violation avec les dispositions légales applicables telle que la revente à perte ou encore en cas de manquement par l'acquéreur à l'une de ses obligations au titre des présentes conditions générales de vente.
- 1.4** Tout client de MADA ne pourra faire état ou usage des marques, des logos, des documents ou tout autre droit de propriété intellectuelle appartenant à MADA, qu'avec l'autorisation expresse, écrite et préalable de MADA ; à la seule fin de promouvoir la revente des produits fabriqués et commercialisés par MADA dans les conditions normales au regard de son activité. MADA se réserve notamment le droit de s'opposer à toute utilisation de ses marques ou logos ou droits qu'elle jugerait déloyale ou contraire à son image ou ses droits qu'elle aurait concédés.

II - Commandes

- 2.1** Les commandes doivent être adressées au siège de MADA. Elles ne deviennent définitives qu'après leur acceptation et confirmation écrite de MADA. En cas de désaccord, il appartient à notre clientèle de nous informer par retour.

III - Livraisons

- 3.1** Nos délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent pas un engagement ferme. Un retard éventuel ne saurait en aucun cas justifier une retenue sur les paiements, une action en dommages et intérêts ou un refus des produits par l'acquéreur.
- 3.2** MADA se réserve le droit de porter à tout moment toute modification qu'elle jugera utile à ses produits et ce, sans obligation de modifier les produits précédemment livrés ou en cours de commande. MADA se réserve également le choix du transporteur et du lieu de départ des produits commandés. Précautions de transport : protection contre les intempéries et contre les odeurs.
- 3.3** Toutes nos marchandises, même expédiées franco, voyagent aux risques et périls du destinataire à qui il appartient de vérifier l'existence d'avaries et/ou de manquants au moment de la livraison. Toute réserve ou protestation motivée doit être portée sur le bon de livraison et être confirmée au transporteur par lettre recommandée dans les conditions de l'article 105 du code de Commerce avec copie par lettre au siège de MADA dans les 48 heures. Passé ce délai, la réclamation deviendrait irrecevable. Nos produits voyagent soit sur palettes perdues filmées 80x120 soit sur palettes consignées, dans ce cas le destinataire ou son mandataire remettrait systématiquement un nombre équivalent de palettes consignées qui lui a été livré, si tel n'était pas le cas, une consignation des emballages non restitués lui sera facturée.
- 3.4** Toutes marchandises confirmées et facturées ne peuvent être reprises sauf preuve de malfaçon justifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans les huit (8) jours suivant la réception des marchandises en identifiant la marchandise (avec son numéro de lot) concernée et la nature du défaut relevé.

3.5 Incidents de livraison

Sont assimilés à des incidents de livraison :

- les retards sur horaire pour cause d'incidents indépendants de la volonté de MADA (ex : conditions climatiques, accident transporteur, avarie véhicule, etc.).
- la détérioration de la marchandise pendant le transport.
- la disparition pendant le trajet usine/acquéreur, tout ou en partie de la marchandise.
- la transmission des commandes hors cadre CGV voir chapitre 2.1

Pour atténuer, autant que faire se peut, les désagréments engendrés par ces incidents, MADA s'engage comme à l'accoutumée à mettre tout en œuvre afin de rétablir le flux de marchandises mis ainsi en défaut.

En aucun cas ces incidents ne sauraient ouvrir droit à de quelconques dommages et intérêts ou de pénalités.

IV - Prix - Conditions tarifaires

- 4.1** Conformément aux dispositions des règlements communautaires n° 1103/97 du 17/06/1997 et n° 974/98 du 03/05/1998, toute facture sera payable.
- 4.2** Nos prix sont indiqués en **Euros hors taxes** et précisément déterminés sur notre catalogue. Ils sont également exprimés Franco de port et d'emballage pour une livraison en **France Métropolitaine**, pour un minimum par commande de 150,00 € HT et ce, pour une seule livraison et pour un seul lieu de livraison. Concernant tous les produits expédiés hors Union Européenne et/ou DOM-TOM, les prix seront calculés et majorés hors taxes en fonction du lieu de livraison. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles dans certains cas. Ces droits et sommes seront à la charge de l'acheteur et relèvent de sa responsabilité (déclarations, paiement aux autorités compétentes, etc.).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

4.3 Nos gammes :

Nos tarifs sont établis chaque année. Ceux-ci ne sont pas réajustés en cours d'année sauf conditions économiques exceptionnelles, en ce cas les nouveaux tarifs seront communiqués à l'acquéreur 30 jours nets avant leur mise en application.

4.4 Les prix sont ceux figurant sur notre tarif en vigueur au jour de la confirmation de commande.

V - Remise de redistribution

Néant

VI - Factures - Conditions de règlement

6.1 Nos factures sont payables à **trente (30) jours nets**. La date d'échéance est calculée à partir de la date de facturation.

6.2 Tout paiement effectué postérieurement à la date de paiement figurant sur la facture entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- l'application de pénalités de retard à un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'échéance prévue.
- et/ou, au choix de MADA, la déchéance du terme et en conséquence l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues à MADA même non échues et l'exigibilité de la restitution des marchandises demeurant impayées aux frais et risques du client.
- et/ou, au choix de MADA, la résolution des ventes dont la livraison n'est pas encore intervenue.
- et en tout état de cause, le droit au profit de MADA de suspendre l'exécution des ventes en cours.
- et/ou d'exiger un paiement comptant pour les ventes futures jusqu'à parfait apurement de la situation.

6.3 La Société MADA n'accorde pas d'escompte pour paiement anticipé.

6.4 Même en cas de litige sur son libellé ou son contenu, toute facture qui fera, le cas échéant, l'objet d'une régularisation ultérieure doit être payée à son échéance. Toutes les déductions d'office et/ou compensations, quelles qu'en soient les causes, ne pourront être opérées par nos clients qu'après accord préalable et écrit de notre part.

6.5 En cas de circonstances particulières, notamment de changement dans la situation juridique ou financière d'un client existant ou pour les premières commandes d'un nouveau client, MADA se réserve le droit de demander un paiement comptant et/ou d'exiger des garanties et ce avant toute mise en fabrication.

VII - Réserve de propriété

Les marchandises livrées restent la propriété exclusive de MADA jusqu'au paiement intégral par l'acheteur. La présente clause de réserve de propriété est également opposable aux tiers en cas de faillite ou de règlement judiciaire de l'acheteur (loi n° 80.335 du 12 mai 1980). L'acheteur veillera à ce que l'identification des marchandises soit toujours possible. Les marchandises en stock sont présumées être celles impayées. Les règlements de l'acheteur s'imputent en priorité sur les factures des marchandises déjà revendues.

VIII - Budgets différés et prestations de services ; facturation

- suivant l'article 31 alinéa 2 de l'ordonnance n° 86-1243, la prestation n'est réalisée qu'au jour de la fin de son exécution.

La prestation n'est facturée qu'à l'échéance de sa réalisation, facturation stipulée sans fractionnement pour une prestation réalisée.

Nota : pour être recevable une facture de budget ou de prestations, doit apporter la preuve que l'opération y afférent a été exécutée sur le lieu de vente.

L'opération est réputée avoir été exécutée, lors de son règlement à MADA.

IX - LES PRODUITS

9.1 Stockage

Nos clients s'engagent à stocker nos produits dans les conditions conformes à leur nature, afin d'assurer leur parfaite conservation. Nous déclinons toute responsabilité pour quelque sinistre que ce soit, qui serait consécutif à un défaut de stockage ou de conservation. Nos clients sont présumés, en qualité de professionnels, connaître les modalités de stockage et de conservation de nos produits. Endroit sec et à l'abri de la lumière.

9.2 Manipulation des produits

Nos produits voyagent dans des emballages spécifiques pour garantir leur parfaite sécurité. Attendu la fragilité inhérente à la typologie de nos produits nous recommandons vivement d'éviter les chocs et le gerbage lourd au-dessus des colis MADA et s'assurer d'une manipulation en conformité avec ces produits.

MADA ne saurait être responsable des conditions anormales de manipulation ou de stockage chez l'acquéreur ou chez les personnes déléguées par lui. Les avaries constatées à l'ouverture des colis seraient alors sous l'entière responsabilité de l'acquéreur.

X - Attribution de compétence

Toutes contestations sont de la compétence des Tribunaux de MULHOUSE quels que soient les modes de paiement et les conditions de livraison, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

XI - Modification des présentes conditions générales de vente

Toute modification apportée aux présentes conditions générales de vente devra, pour être valable et engager MADA, être contenue dans un document écrit et signé par une personne expressément habilitée de MADA et se référant aux présentes conditions générales de vente.